

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 21 (1920-1921)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: SUR LA THÉORIE DES VECTEURS ESSAI DE CALCUL SYMBOLIQUE .
Autor: Rousseau, Th.
Kapitel: Vecteurs aires
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(On établira d'abord la propriété pour trois vecteurs de même origine; il sera commode de décomposer l'un des deux vecteurs en deux vecteurs perpendiculaires, dont l'un soit perpendiculaire au plan des deux autres vecteurs donnés; dans le cas de trois systèmes, on utilisera leurs éléments de réduction en un même point.)

Vecteurs aires.

28. Soit A une *aire plane* limitée à un contour C orienté, c'est-à-dire sur lequel un sens de parcours est choisi. Je considère cette aire comme une grandeur géométrique que j'appellerai *vecteur-aire*, et que je désignerai par la notation \vec{A} ; cette grandeur sera caractérisée par les définitions de l'égalité et de l'addition qui seront données plus loin.

Je désigne par \vec{A} un vecteur *linéaire* perpendiculaire au plan P qui contient l'aire, dirigé dans un sens tel que le sens de parcours choisi le long de C soit le sens de droite à gauche pour un observateur placé suivant \vec{A} , et mesuré par le même nombre que l'aire A elle-même.

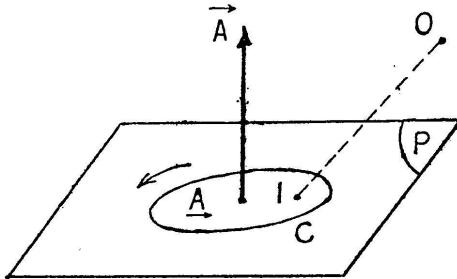
S'il s'agit d'une *aire polygonale* $abcd \dots k$, le vecteur linéaire \vec{A} est la moitié de l'axe du couple représenté par le système de vecteurs $\vec{ab}, \vec{bc}, \vec{cd}, \dots, \vec{ka}$.

29. MOMENT D'UN SYSTÈME DE VECTEURS-AIRES. — Etant donné un vecteur-aire A et un point O , je prends dans le plan P du vecteur-aire \vec{A} un point I arbitraire; j'appelle *moment du vecteur-aire A par rapport au point O* le produit scalaire

$$M_O^t A = \vec{OI} \cdot \vec{A}.$$

Ce produit est évidemment indépendant de la position du point I dans le plan P .

Le moment d'un vecteur-aire est nul, si le point O est dans le plan P du vecteur-aire.



La somme algébrique des moments par rapport à un point O des vecteurs-aires d'un système \vec{S} est le *moment du système \vec{S} par rapport au point O*.

30. ÉGALITÉ. — On dit que deux systèmes S et S' de vecteurs-aires sont *égaux*, si les vecteurs linéaires $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$ et $\vec{B}_1, \vec{B}_2, \dots, \vec{B}_p$, correspondant aux vecteurs-aires de chacun d'eux ont même résultante générale, et si, d'autre part, les deux systèmes ont même moment en un point O.

Justification : Si les deux systèmes ont même moment en un point O, ils ont même moment en tout autre point O' ; on a, en effet, pour l'un des vecteurs-aires,

$$\overrightarrow{O'I} \cdot \vec{A} - \overrightarrow{OI} \cdot \vec{A} = \overrightarrow{O'O} \cdot \vec{A},$$

et, pour le système donné S ,

$$\overrightarrow{M_{O'}^t S} - \overrightarrow{M_O^t S} = \sum_{i=1}^n \overrightarrow{O'O} \cdot \vec{A}_i.$$

Ce second membre est le produit scalaire de $\overrightarrow{O'O}$ par la résultante générale des vecteurs linéaires $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$. Cette résultante étant la même pour les systèmes \vec{S} et \vec{S}' , on voit que la définition de l'égalité est bien indépendante du point O.

31. ADDITION. — Je désigne par $S + S'$ le système formé par les vecteurs-aires du système S et ceux du système S' . On peut écrire, conformément à cette définition,

$$\vec{S} = \vec{A}_1 + \vec{A}_2 + \dots + \vec{A}_n,$$

si $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$ sont les vecteurs-aires qui constituent le système S .

APPLICATIONS.

32. *Égalité de deux vecteurs-aires.* — Deux vecteurs-aires sont égaux, s'ils ont même plan, même orientation dans ce plan et si leur aire est mesurée par le même nombre. Cette proposition résulte immédiatement du § 30, si l'on choisit le point O dans le plan de l'un des vecteurs-aires.

33. Un vecteur-aire \vec{A} est égal à la somme $\underline{\vec{A}}_1 + \underline{\vec{A}}_2$ de deux

vecteurs-aires, si le plan P de A passe par l'intersection des plans P_1 et P_2 des vecteurs-aires \vec{A}_1 et \vec{A}_2 , et si, en outre, le vecteur linéaire \vec{A} est la somme géométrique des vecteurs linéaires \vec{A}_1 et \vec{A}_2 . Cette proposition est évidente, si l'on choisit le point O (§ 30) sur l'intersection des plans P_1 et P_2 .

Ceci suppose que les plans P_1, P_2 ne sont pas parallèles. S'ils sont parallèles, les vecteurs-aires \vec{A}_1 et \vec{A}_2 forment un système égal à un seul vecteur-aire \vec{A} , dont le plan P est parallèle à P_1 et P_2 et divise une perpendiculaire $I_1 I_2$ à ces plans dans le rapport défini par

$$\overline{II_1} \times \overline{A_1} + \overline{II_2} \times \overline{A_2} = 0.$$

Le vecteur linéaire \vec{A} est, ici encore, la somme géométrique des vecteurs \vec{A}_1 et \vec{A}_2 . Il suffit, pour établir ces propriétés, d'exprimer au point I l'égalité des deux systèmes (\vec{A}_1, \vec{A}_2) et \vec{A} .

34. Si les deux aires A_1 et A_2 sont situées dans deux plans parallèles, ont même mesure, et des sens opposés, les vecteurs-aires correspondants forment un *couple de vecteurs-aires*; il n'existe aucun vecteur-aire égal à un couple. Le moment d'un couple par rapport à un point O est le même dans tout l'espace. Un déplacement quelconque effectué sur un couple donne un couple égal.

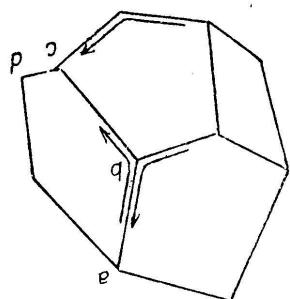
35. RÉDUCTION D'UN SYSTÈME DE VECTEURS-AIRES. — *Un système de vecteurs-aires S est égal à un vecteur-aire unique, ou, exceptionnellement, à un couple.* Si, en effet, la résultante générale des vecteurs linéaires $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$ n'est pas nulle, il est facile de construire un vecteur-aire \vec{A} ayant même moment que le système S en un point O , et tel que le vecteur linéaire \vec{A} soit cette résultante générale.

Si cette résultante générale est nulle, on peut construire un couple égal au système donné.

36. NOTION DE VOLUME. — Soit un polyèdre fermé, limitant une portion E d'espace. Sur le contour de chaque face, je choisis, comme sens de parcours, le sens contraire des aiguilles d'une montre, pour un observateur placé à l'exté-

rieur du polyèdre. Les différentes faces du polyèdre constituent, ainsi orientées, un système de vecteurs-aires S .

Ce système S est égal à un couple de vecteurs-aires. En effet, les vecteurs linéaires $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$ correspondant à ces vecteurs-aires représentent, au facteur 2 près (§ 28), les axes des couples constitués par les vecteurs $\overrightarrow{ab}, \overrightarrow{bc}, \overrightarrow{cd}, \dots$



qui limitent chaque face. Ces couples forment un système égal à zéro, car les vecteurs dont ils sont formés sont deux à deux égaux et directement opposés (\overrightarrow{ab} et $\overrightarrow{ba}, \overrightarrow{bc}$ et $\overrightarrow{cb}, \dots$); la somme géométrique des vecteurs linéaires $\vec{A}_1, \vec{A}_2, \dots, \vec{A}_n$ étant nulle, le système S est bien égal à un couple.

Cela posé, on dit que les volumes de deux polyèdres sont égaux, si les couples de vecteurs-aires constitués par les faces de ces deux polyèdres sont égaux.

Le volume d'un polyèdre E est la somme des volumes de deux polyèdres E_1 et E_2 , si le couple de vecteurs-aires constitué par les faces de E est égal à la somme des couples de vecteurs-aires constitués par les faces de E_1 et de E_2 .

Le polyèdre constitué par la juxtaposition de deux polyèdres E_1 et E_2 , avec suppression de la cloison qui les sépare, a pour volume la somme des volumes des polyèdres E_1 et E_2 . En effet, le système de vecteurs-aires formé par les faces de E_1 et de E_2 n'est pas altéré par la suppression de cette cloison qui figure deux fois dans ce système avec des orientations opposées.

La grandeur volume d'un polyèdre E est ainsi parfaitement définie; le moment du couple S de vecteurs-aires formé par les faces de ce polyèdre est constant dans tout l'espace. La valeur de cette constante est une *mesure directe* de ce volume; car, à des volumes égaux correspondent des moments égaux; et, d'autre part, si un volume est la somme de deux autres, le moment correspondant au premier est la somme des moments correspondant aux deux autres. Tout autre nombre proportionnel à ce moment est aussi une mesure directe.

Si on prend comme volume-unité celui du cube construit

sur l'unité de longueur, le moment de ses faces est 3, comme on le vérifie immédiatement en prenant ce moment en l'un des sommets. Il en résulte que le volume d'un polyèdre quelconque est mesuré, avec cette unité, par le tiers du moment du système de vecteurs-aires formé par ses faces.

On conçoit facilement que cette théorie peut s'étendre à des volumes de forme quelconque.

CALCUL DES RACINES RÉELLES D'UNE ÉQUATION ALGÉBRIQUE ou TRANSCENDANTE PAR APPROXIMATIONS SUCCESSIVES

PAR

Mladen-T. BÉRITCH (Belgrade).

Le procédé par approximations successives appliqué à l'extraction de la n^{me} racine d'un nombre réel et indiqué dans une Note précédente¹ peut être, sous certaines conditions, généralisé et appliqué au calcul des racines réelles d'une équation algébrique ou transcendante.

Soit $f(x) = 0$ l'équation donnée, algébrique ou transcendante, dont on cherche une racine réelle simple, que nous désignerons par a . Considérons deux fonctions :

$$\Phi(x) = x - \frac{f(x)}{f'(x)} - \frac{1}{2} \frac{f''(x)}{f'(x)} \left[\frac{f(x)}{f'(x)} \right]^2 \quad \text{et} \quad \Psi(x) = x - \frac{f(x)}{f'(x)} .$$

(Ces deux fonctions se réduisent aux fonctions $\varphi(x)$ et $\psi(x)$ de la Note citée en remplaçant $f(x)$ par $t^n - A$.)

Supposons que la racine cherchée a soit dans un intervalle (m, M) dans lequel : 1° la fonction $f(x)$ n'a pas de singularités ;

¹ M.-T. BÉRITCH, *Enseign. mathém.*, T. XX, 1918, p. 194-198.